



# Les Echos de la Belle

Journal d'informations des communes associées de Celles-sur-Belle / Montigné / Verrines-sous-Celles | N° 47 - Janvier 2017

## LE MOT DU MAIRE

- Extrait du discours prononcé, par M. le maire à l'occasion des vœux au personnel et aux associations -



Chers Amis,

J'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans vos activités, dans vos familles, et c'est l'occasion pour moi de vous remercier, les uns et les autres, de votre engagement en faveur de notre belle commune et de ses habitants.

Ces remerciements, croyez-le bien, sont sans flagornerie. Car je connais les attaques dont vous, les agents publics, vous faites parfois l'objet. Planqués, trop nombreux, trop payés, ... et j'en passe, autant de caricatures que renforce encore le contexte électoral, même si le secteur public local doit progresser, encore et toujours, en terme d'efficacité du service rendu, mais moi je sais votre sérieux et votre implication et je vous en remercie.

En réalité au regard des missions que sont les nôtres, qui voudrait que nous fassions moins pour nos concitoyens ? Qui voudrait que la qualité d'accueil de nos enfants soit réduite ou encore que nous n'assurions plus les activités périscolaires ? Qui voudrait que nous diminuions notre engagement pour les personnes âgées ? Qui accepterait que nous réduisions nos moyens pour nettoyer nos rues ou entretenir nos espaces verts ? Qui nous demande de diminuer le temps d'ouverture des services à la mairie ? Qui regrette que les associations soient soutenues, qu'elles aient accès à des infrastructures entretenues ?

Evidemment personne.

Et pourtant nous sommes à la veille de changements profonds. La volonté que nous avons toujours exprimée d'apporter le meilleur service, au plus près des citoyens, et au meilleur coût, va être sérieusement remise en cause par la nouvelle organisation territoriale et le désengagement financier de l'état. Vu de « la Planète Technocratie » on redessine les territoires, on prône une mutualisation à outrance génératrice croit-on d'économies. En ré-

alité c'est un mouvement lent, pernicieux qui est en marche, en transférant les compétences importantes et en diminuant les dotations, immanquablement on va étouffer les communes. Les plus petites n'auront d'autres choix que de se regrouper et les autres de gérer comme elles pourront les quelques compétences qui leur resteront.

J'émetts le vœu que vous partagerez, j'en suis sûr avec moi, c'est que cette nouvelle organisation du territoire, ces nouvelles répartitions financières puissent permettre de conserver un même niveau de service à la population sans pour autant voir nos feuilles d'impôts locaux exploser.

Nous sommes dans le brouillard, et je souhaite qu'il s'éclaircisse rapidement. Aujourd'hui lorsque nous interrogeons la Région, on est incapable de connaître quelles actions seront soutenues et à quel taux, le Département lui, a carrément divisé par deux certaines de ses subventions, alors que dans le même temps les aides à l'investissement canalisées par la préfecture ont du mal à être utilisées en totalité par les communes en raison de leur impossibilité à investir.

Oui il nous faut de la lisibilité. A l'heure où je vous parle je suis incapable de vous dire pour la première fois en bientôt 40 ans comment nous allons élaborer le budget 2017. Alors comment parler de projets ? Comment assurer les associations ici présentes que nous allons pouvoir continuer à les aider de la même façon ? Si la Région et le Département se désengagent des festivals, des académies musicales et autres prestations culturelles, si la Région et le Département se désintéressent ou n'interviennent plus que de façon symbolique au niveau des associations sportives, la Commune ne pourra pas supporter seule le poids de toutes ces activités.

Ne soyons pas pessimistes à outrance >> suite page 2

**Le Conseil Municipal et le Personnel Communal vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour l'année 2017**

mais il est malgré tout vrai que de nouveaux équilibres vont devoir être trouvés et que les centres de décision ne seront plus au niveau des Communes. Il faut que chacun en soit bien conscient, et c'est le sens de mon propos.

Pour autant je prends ici l'engagement que tout sera fait pour continuer à aider nos associations et leurs bénévoles. La vie associative à Celles c'est environ 2500 membres actifs qui apportent leur dynamisme à notre commune. Merci à tous ceux qui acceptent de prendre des responsabilités pour le bon fonctionnement de celles-ci.

Monsieur le Directeur de l'EHPAD, je vous remercie des propos que vous avez tenus et des informations que vous avez données. Là aussi le contexte budgétaire est très contraint et faute de voir arriver une politique concrète de la personne âgée nous sommes bien obligés de faire avec. Malgré tout avec l'arrivée d'un nouvel encadrement médical et paramédical vous avez fait un grand pas vers la qualité d'accueil et de soin, au nom de la population je vous en remercie chaleureusement.

Juste un mot sur les projets 2017, (liste non exhaustive), entrée de bourg côté Verrines, étude la route de Vitré, traversée de Verrines, étude de l'extension de la bibliothèque médiathèque, divers travaux d'entretien de toitures et de murs à reconstruire. Le lotissement du Treuil : ouverture d'une tranche de 25 lots dès que les recher-

ches archéologiques seront faites. L'éclairage public est en attente de subvention. D'autres travaux dans Celles seront conduits par l'Interco, reprise de la Gare (Point Jeunes) et construction d'une maison d'accueil à l'emplacement des anciens établissements Moyneault.

2017 va être une année de changements, probablement une année charnière qui ne suffira pas à mettre en place ces fonctionnements nouveaux.

A nous de nous impliquer, à nous de faire valoir les spécificités, les acquis de notre territoire et ce qui en fait sa singularité. En comparaison avec les autres communautés nous pouvons être fiers du travail que nous avons effectué, et tout particulièrement sur nos communes associées.

Je pense avoir été trop long... alors je réitère à tous mes vœux de santé, bonheur, prospérité pour vous, vos familles et ceux que vous aimez dans un monde apaisé.

Je terminerai par cette citation de Jack LAYTON :

« Mes amis, l'amour est cent fois meilleur que la haine. L'espoir est meilleur que la peur. L'optimisme est meilleur que le désespoir. Alors gardons espoir et restons optimistes et nous changerons le monde ! »

**Jean-Marie ROY,**  
Maire de Celles-sur-Belle



## 2016 en photos...



## APS à Celles, Montigné, Verrines

Depuis la rentrée, les Temps d'Activités Périscolaires, ont recommencé sur l'ensemble de nos communes, avec des changements d'horaires à l'école Védrina.

HORAIRES APS 2016 - 2017													
	13 HEURES	13H30	14H	14H10	14H15	14H30	15H15	15H30	15H45	15H50	16H	16H30	
LUNDI		13 H 30 A 14 H 15								15 H 45 A 16 H 30			
										15 H 50 A 16 H 30			
MARDI		13H30 A 14H30									15 H 50 A 16 H 30		
									15 H 45 A 16 H 30				
									15 H 45 A 16 H 30				
JEUDI		13 H 30 A 14 H 15									15 H 50 A 16 H 30		
		13H30 A 14H30								15 H 45 A 16 H 30			
VENDREDI								15 H 30 A 16 H 30					
									15 H 45 A 16 H 30				
		13H30 A 14H30							15 H 45 A 16 H 30				

	CELLES PRIMAIRE
	CELLES MATERNELLE
	ECOLE DE MONTIGNE
	ECOLE DE VERRINES

Les TAP sont gratuites pour les familles. Cette année scolaire 2016-2017, les activités sportives, artistiques, de loisirs ont ainsi repris, avec 2 animateurs sportifs, les agents de la commune, des membres du Foyer Rural de Verrines (que nous remercions pour leur participation), les animateurs des structures de l'enfance - jeunesse de la Communauté Cantonale, du Centre de Loisirs « Belle et Lambon », et l'artiste plasticienne Mme AUGAY RALLET.

Nous remercions également le Roller club qui s'est investi l'année dernière auprès des élèves de l'élémentaire de Celles-sur-Belle.

Une communication est maintenant faite sur le site de la mairie, poursuivre ce que font les enfants pendant ces TAP.

Parmi ces activités, vous aurez certainement entendu parler de :

- projet commun de décoration de la cantine et de la cour, ou de jeux autour de l'Angleterre sur Celles élémentaire
- de jeux sur Montigné
- de photos sur Verrines
- D'IDEO ou IDEA sur l'ensemble des écoles, ces deux personnages qui ne sortent jamais sans leurs malles pleines de matériel pédagogique (pour IDEA motricité et jeux de sports, pour IDEO déguisements ou jeux d'imitation) pour répondre aux attentes du moment des élèves ;

ou peut-être ont-ils ramené des réalisations faites « autour du fil » à l'école Védrina et sur le thème de la mer à l'école maternelle de Celles-sur-Belle.

Des réunions régulières avec les équipes pédagogiques permettent d'organiser les APS en cohérence avec les projets d'école, et d'assurer la qualité et la continuité éducative, comme prévu dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT) qui a été élaboré par la ville de Celles-sur-Belle en concertation avec les différents acteurs des écoles.



## Printemps des Poètes cellois

Les Semaines poétiques celloises ont aujourd'hui 14 ans. Elles seront à nouveau fêtées au moment du Printemps des Poètes, du 4 au 19 mars.

Jean-François Mathé, poète Deux-Sévrien, sera le parrain de notre Printemps des Poètes 2017. De nombreuses distinctions jalonnent son parcours de poète, dont le Grand Prix international de Poésie Guillevic-Ville de Saint Malo, attribué en 2013 pour l'ensemble de son œuvre.

Comme tous les ans, la parole sera donnée aux multiples acteurs de la poésie celloise: écoles, collège, partenaires associatifs, pour que la poésie continue à être l'affaire de tous.

Le calendrier complet des animations sera communiqué en février mais des dates sont déjà fixées:

- mercredi 8 mars, 10h-12h: Facteur poétique dans le Centre bourg
- mercredi 8 mars, 18h30: lecture-rencontre à l'Abbaye, avec Jean-François Mathé et son éditeur, Olivier Rougerie
- vendredi 10 mars, 20h: café poésie au Lion d'Or
- Jeudi 16 mars, 20h30: spectacle musical et poétique à l'Abbaye
- samedi 18 mars, salle Robert Dalban, 10h30-12h: remise des prix aux lauréats du concours.

## Celles-sur-Belle ville Associative

L'année 2016 fut une année très riche en événements sportifs avec les championnats individuels nationaux de twirling, les premiers championnats départementaux de judo, les premiers matchs de hockey et la montée en LFH de l'équipe féminine de handball.

Tout ça pour une ville de moins de 4000 habitants. Comment est-ce possible ?

Et bien la réponse est très simple : passion, engagement, efforts, équipe de bénévoles assidus...mais aussi mise à disposition d'installations de qualité, accompagnement pour les formations,

implication de la municipalité. Tout le travail des adhérents et des dirigeants aboutit à ces résultats exceptionnels pour une commune comme la nôtre. Pour l'année 2017, il sera difficile de faire mieux, mais nous faisons le vœux que les résultats soient à la hauteur des investissements de chacun, pour que nos enfants trouvent une activité plaisante, dans le sport, la culture, les travaux manuels ou artistiques, le choix ne manque pas.

Les dossiers de demande de subvention sont en ligne sur le site de la mairie:

[www.ville-celles-sur-belle.com](http://www.ville-celles-sur-belle.com)

## Téléthon 2016

Bonne participation pour ce Téléthon 2016, avec une collecte de plus de 2 800 €. Un grand merci aux associations qui ont assuré le bon déroulement de cette journée avec des animations appréciées, merci aux visiteurs d'être venus nombreux aux activités, au repas et au concert de clôture.

Grâce à vous, la recherche avance : en 30 ans de Téléthon, l'espérance de vie de certaines person-



nes atteintes de maladies génétiques a progressé de 20 ans.

Aujourd'hui la production de médicaments entre autres, va considérablement améliorer certains traitements, dans les 5 ans à venir, on fera autant de progrès que dans les 30 ans écoulés.

Merci à tous et rendez-vous les 8 et 9 décembre 2017 pour la prochaine édition !

## Passage du tour cycliste des Deux-Sèvres, 17<sup>e</sup> Etape : Celles à Melle

**Nous recherchons des signaleurs bénévoles, si vous aussi vous voulez participer, inscrivez-vous à l'accueil de la mairie, tel : 05 49 79 80 17. Merci, l'adjointe au Sport.**

*"La dernière étape du 17ème tour Vélo des Deux-Sèvres prendra son départ à Celles-sur-Belle pour une course contre la montre qui reliera Melle le 16 juillet prochain"*

## L'orgue dans l'abbatiale

### Association des amis de l'orgue européen de Celles-sur-Belle

Après le démontage de l'orgue dans l'atelier du facteur Olivier Chevron, le grand-orgue a été mis en caisses puis transporté le 5 juillet dernier. Une joyeuse équipe a vidé la remorque (photos), et l'instrument est maintenant entreposé à Celles-sur-Belle.

La fin de l'année 2016 sera consacrée à la construction de la tribune qui accueillera l'instrument. Il s'agit d'un chantier relativement important, dans la mesure où, avec ses 3100 tuyaux, son buffet en bois et les décors réalisés par les "Copains de la forge", l'instrument pèse près de 13 tonnes. C'est la Ville de Celles-sur-Belle, propriétaire de l'église, qui est en charge de ce chantier.

Le financement reste à achever. Il manque encore environ 100 000 euros. Des appels aux dons vont se poursuivre, sur Celles-sur-Belle d'une part, et par le biais de la Fondation du Patrimoine d'autre part.

L'instrument sera remonté dans l'église au cours du premier semestre 2017, en vue d'une inauguration prévue le 7 octobre 2017.

## Les Amis de l'Abbaye

L'association celloise des Amis de l'Abbaye nous a donné un très beau programme cette année en l'abbaye royale de Celles-sur-Belle. Le président, Xavier Lacroix, fait le bilan de l'année écoulée. Les Amis de l'Abbaye ont apporté leur aide aux Semaines poétiques celloises, à Festiv'Cellois pour la fête de la musique, au Tour Poitou-Charentes des motos anciennes, ainsi qu'aux journées du Patrimoine. Ils ont aussi organisé une bourse aux livres, une rencontre lecture avec Eric Gautier, la fête des plantes « Fleur de Celles », ainsi que la soirée « Omelette géante et ciné en plein air » en partenariat avec l'Association des commerçants cellois et le Ciné Vidéo cellois. L'association



est également support des diverses académies musicales se déroulant à l'abbaye durant l'été. Les finances de l'association sont saines et permettent d'envisager l'année 2017 avec sérénité en reconduisant certaines manifestations ainsi que l'organisation de nouvelles animations. Dès le mois de mars, les Amis de l'Abbaye vont apporter leur soutien aux semaines poétiques celloises et, début avril, l'abbaye accueillera une soirée chorale avec le chœur Orphée.

**L'association est ouverte à tous et ceux qui souhaitent venir la rejoindre peuvent prendre contact :**

**[amisabbaye.celles79@gmail.com](mailto:amisabbaye.celles79@gmail.com)**



Quelques informations des services techniques municipaux depuis le dernier « Echo » de Juin 2016. Comme chaque année, des travaux de voirie, ont été réalisés, sur certaines voies communales.

**Réfection de la chaussée Rue de Pissot**



Avant  
Après



**Réfection du Chemin de Papon**



Avant  
Après



**Accès à la salle omnisports**



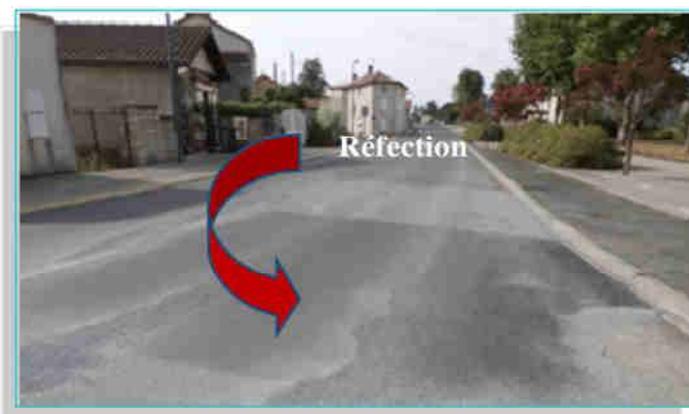
Pendant  
la phase de  
finition



Reprise de voirie à La Proutée – Chemin de la Vée de Melle et à l'abri-bus



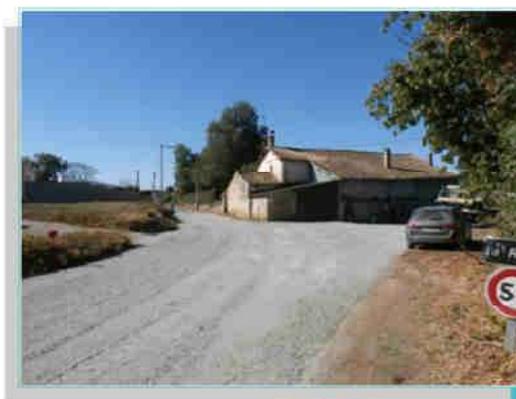
Réfection de la chaussée – Avenue de Limoges ( face au Collège )



Réfection de trottoirs - Rue de La Voie Basse



Réfection au carrefour de la Route de La Métairie et de la Rue du Château d'eau



### Réfection du parking de l'école de Verrines-sous-Celles

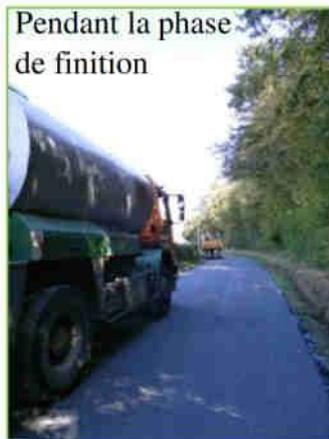


Avant



Après

### Reprise de voirie Route de La Carte et busage



Pendant la phase de finition

### Reprise de voirie à Saumon



Réalisation d'une purge et mise en place d'un géotextile avant la pose d'un revêtement bicouche.

Des travaux de dérasement sur les bas-côtés de plusieurs voies communales ont été réalisés.



Comme les années précédentes, le P.A.T.A. est passé.  
(Point A Temps Automatique) >>>

## Travaux d'assainissement à La Boissière

Dans le cadre de la rénovation des logements situés à l'intérieur de la cité de La Boissière par la société d'HLM, la commune fait procéder à la réfection du réseau d'assainissement. Le SERTAD en profite pour effectuer des travaux sur le réseau d'eau potable.



## Les autres travaux sur la voirie effectués par l'équipe technique municipale

### Pavés Place des Epoux Laurant



### Nettoyage de La Belle au Rochereau



Pour permettre à son eau de suivre le courant, La Belle a vu son lit nettoyé.

### Réalisation de deux réseaux d'eaux pluviales



### Suppression d'une haie au groupe scolaire de Celles



Avant l'aménagement du futur lotissement du Treuil, il a été procédé à l'arrachage de la haie en bordure du groupe scolaire.  
Une nouvelle clôture sera mise en place.

## Cabinet médical et cabinet dentaire



Pour les besoins du futur cabinet médical et du futur cabinet dentaire, des travaux au réseau d'assainissement ont été effectués.  
Les raccordements des autres réseaux sont prévus en janvier, alors que le décaissement pour le cabinet médical a commencé.

## Des travaux sur les bâtiments communaux ont été réalisés ou sont

### Réfection de la toiture de Notre-Dame de Celles



Il faut bien avouer qu'ils n'ont pas le vertige.

Quel beau portail !  
Le bâtiment a maintenant fière allure et accueille l'association « L'Outil en mains » qui dispense auprès des jeunes le savoir-faire de métiers manuels.



### La salle omnisports n'a pas été oubliée



Pose en mai 2016  
de deux conteneurs  
côté stade et côté  
groupe scolaire.



**La salle omnisports suite...**

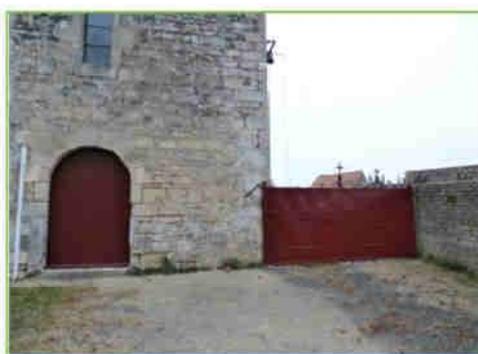


**Aménagement dans les cimetières**



Alignement des allées et pose de graviers pour celui de Celles.

Réfection de l'entrée pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite à Verrines.



Montigné : Réfection de la peinture de ce lieu de recueillement.

**Fleurissement automnal, Quelques touches de couleurs réalisées**

par les jardiniers de la commune...



## QUELQUES ÉVÈNEMENTS 2016

### Maisons fleuries - 8 septembre 2016

**1re catégorie**, massifs d'agencement floral et vue d'ensemble : CLEMENT Jean, La Revêtizon (60€)

**2e catégorie**, décors de jardinières et pots : BROSSARD Simone, Montigné (40€)

**3e catégorie**, fleurissement pieds de murs : BILLEROT Bernard + DURANDEAU Christian + GROLLEAU Roland, Celles-sur-Belle (60€)

**4e catégorie**, fleurissement des commerces : Bourcellier Ostéopathe, Bergeon Chartuterie, Disko-Métal, Hôtellerie de l'Abbaye (20€)



### Extraction du miel du rucher communal

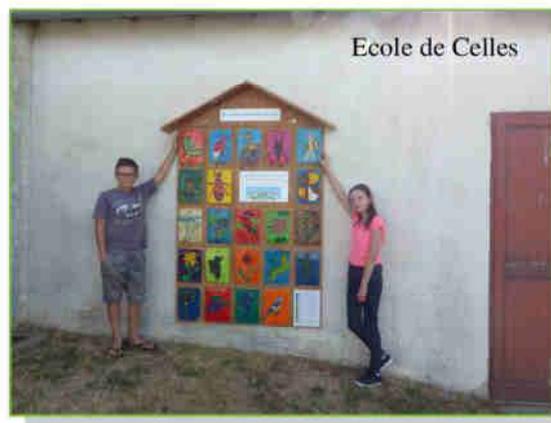


Beaucoup de visiteurs pour l'extraction du miel de nos ruches communales organisée lors de la **Fleur de Celles** du 25 septembre 2016.

### Panneaux « biodiversité »

Samedi 10 septembre 2016 – Inauguration du panneau « biodiversité » réalisé par les enfants du groupe scolaire de Celles dans le cadre du programme « mon village espace de biodiversité ».

Un panneau identique a été dévoilé le mercredi 9 novembre salle des fêtes de Verrines.



### Illuminations

Un peu de féerie pour illuminer les soirées fraîches de fin d'année et notamment un sapin lumineux et étoilé qui a poussé au milieu de la place du bourg. D'autres décorations ont été installées par nos agents techniques sur d'autres sites de la commune.

**EHPAD AU CARREFOUR DES METIERS DE BOUCHE - Niort - octobre 2016**



M. J-Luc Barbier, directeur de l'EHPAD\*, reçoit le trophée ...



Cyril LAVAUD, Yoni CAILLON, Vincent MINAULT, Patrick MADIER



La restauration collective et la nutri-santé...le 1er colloque nutri-santé au Carrefour des Métiers de Bouche avec, en point d'orgue, le 1er Concours des Chefs de collègues et de maisons de retraite.

Finalistes gagnants à Niort au Carrefour des Métiers de Bouche: Les cuisiniers de l'EHPAD « **Les Chanterelles** » de Celles-sur-Belle : Cyril LAVAUD, Yoni CAILLON, Vincent MINAULT, Patrick MADIER.

(\*Un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - EHPAD )

**Recensement de la population 19 Janvier 2017 au 18 Février**

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population sur Celles, Montigné et Verrières qui se déroule tous les 5 ans, sous l'égide de l'INSEE. A cette occasion, un agent recenseur avec une carte de la mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données ! **Des chiffres aujourd'hui pour construire demain.**

**À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?**



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



→ Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



→ € Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



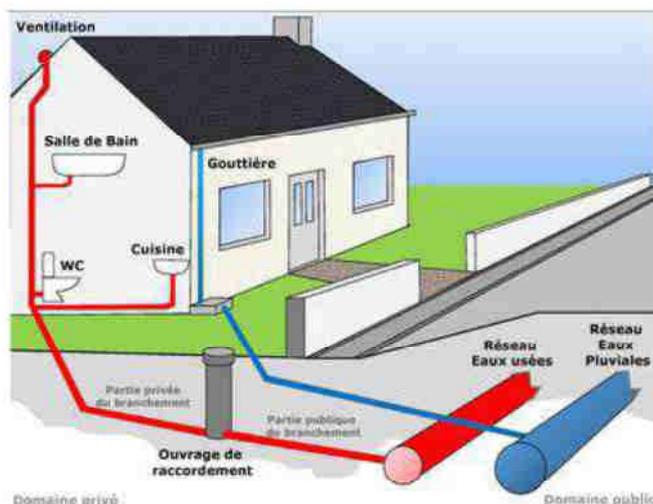
→ Ouvrir de nouveaux commerces  
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population

## Diagnostic Assainissement

La commune procède actuellement au diagnostic de l'assainissement collectif.



Les réseaux sont appelés "collectifs" lorsqu'ils sont reliés au réseau collectif de la commune. Le contrôle consiste à vérifier le bon écoulement de tous les appareils (utilisation de colorant) et que les eaux usées sont effectivement reliées au collecteur d'eaux usées. La vérification porte également sur les eaux pluviales qui doivent obligatoirement être séparées des eaux usées. Il n'y a aucune obligation d'évacuer les eaux pluviales, et elles peuvent ainsi s'évacuer naturellement sur le terrain (fossé, puisard).

Le contrôle est réalisé par un technicien spécialiste

du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

### A savoir

Les eaux pluviales sont les eaux de toitures ou les eaux de ruissellement si le sol est imperméabilisé (dalle béton ou zones en enrobés). Elles subissent de grandes variations de débit. C'est pourquoi leur raccordement à un dispositif d'assainissement autonome provoquerait le dysfonctionnement du système. Par conséquent, elles ne doivent jamais être rejetées dans la filière d'assainissement autonome, ni dans le réseau des eaux usées.

Elles seront donc collectées vers des réseaux d'eaux pluviales, infiltrées directement dans le sol, ou collectées dans des réservoirs spécifiques (avec trop-plein raccordé au réseau E.P.).

### Bonne conduite: Ne jetez pas n'importe quoi dans le réseau collectif de la commune !

Afin de d'assurer le bon fonctionnement du réseau d'assainissement et de la station d'épuration et la préservation des milieux naturels:

**lingettes, tissus, couches à jeter, protections hygiéniques, épilateurs de fruits et légumes, produits toxiques, huiles de vidanges et médicaments, sont formellement interdits.**

## PRÉVENTION CAMBRIOLAGES - Gendarmerie - 17 -

La Gendarmerie communique :

**CAMBRIOLAGES: Comment se protéger ?**

Pour mieux protéger son domicile, pensez à la règle des

« **3 S** » : **S**écuriser / **S**urveiller / **S**ignaler

L'hiver est traditionnellement propice aux cambriolages en début et fin de journée (raccourcissement de la phase diurne favorable aux cambrioleurs).

En cette période, les vols d'outillages sont plus réguliers.

Afin de prévenir ce type de vol, il convient d'adopter des gestes élémentaires de prudence et de civisme :

En votre absence :

- pensez à fermer les portes et les volets des ouvertures situées à l'arrière de vos habitations.

- veillez à bien cadenasser ou fermer à clé vos hangars ou locaux où sont entreposés vos outillages (tondeuse, tronçonneuse, ...)

- n'hésitez pas à activer vos éclairages en façade d'habitation et à programmer l'allumage de lumières dans une ou plusieurs pièces. (utilisation de minuteurs sur les blocs prises

électriques afin de créer des périodes d'éclairage aléatoires)

- Soyez attentifs aux mouvements inhabituels dans votre voisinage: alertez **immédiatement** la Gendarmerie (l'appel **au 17** est GRATUIT) de la présence :

#### - de véhicules faisant des repérages

(pensez à relever un maximum d'éléments d'identification comme la marque, le modèle, la couleur ou le numéro immatriculation, le nombre de personnes à bord, la direction de fuite, ...)

#### - de personnes au comportement suspect

(allées et venues répétées, vente de calendriers, démarchages pour travaux divers, peinture testant la présence des propriétaires par l'intermédiaire des sonnettes ou interphones, individus pouvant faire le guet...)

**LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN  
EST L'AFFAIRE DE TOUS!**

## Frelon asiatique l'hiver

### La découverte d'un nid de frelon asiatique, que faire ?

Pour rendre efficace le système de signalement des nids et ainsi en limiter la progression, la participation citoyenne est indispensable. C'est pourquoi, avec la chute des feuilles en période d'automne et d'hiver, certains habitants ont eu la surprise de découvrir des nids de fre-

lons dans les arbres. La destruction des nids à partir de novembre, n'est d'aucune utilité car les fondatrices fécondées l'ont déjà quitté. Mais il faut répertorier ces nids pour qu'au printemps, la vigilance soit en priorité sur ces lieux.

**Mairie de Celles-sur-Belle 05 49 79 80 17**

## Tribune de l'Opposition

### Bonne année 2017 à tous...et bonne santé !

Après tant de temps passé à batailler pour la santé dans notre ville, nous ne pouvons que nous réjouir d'assister aux premiers coups de pioche d'un nouveau cabinet médical enfin aux normes. Si tout se passe comme prévu, il devrait accueillir trois médecins généralistes. Cette nouvelle construction, située à proximité d'une pharmacie, aura de plus l'avantage de dynamiser le centre-bourg. Vous avez pu constater dans nos différents communiqués l'intérêt que nous portons à l'accès aux soins en milieu rural. C'est avec détermination et opiniâtreté que nous avons établi des contacts avec différents organismes (Agence Régionale de Santé, Conseil de l'Ordre, association des maisons de santé, hôpital). Notre objectif : tenter de fédérer un maximum de partenaires sur les réflexions et actions à mener pour améliorer notre système de santé. Ces différentes actions se concrétisent aujourd'hui par la mise en place d'un groupe de travail chargé d'élaborer un diagnostic, outil nécessaire pour mettre en place et développer une politique de Santé publique adaptée à notre nouvelle intercommunalité. Enfin, signalons la démarche engagée par la Croix-Rouge des Deux-Sèvres qui propose consultations médicales et dépistages à l'intention des personnes isolées ou en situation de précarité. Cet accompagnement, mené par une équipe de bénévoles (médecins, infirmiers, soignants), s'effectue à bord d'un véhicule itinérant spécialement agencé pour la pratique de ces activités. Nous serions très heureux que notre municipalité s'associe à cette démarche !

Vos représentants au conseil municipal : Christian Picard, Françoise Pairault, Francis Pintaud, Myriam Multon, Philippe Russeil.

Contacts : 0549798312 - Mail : [cellesessentielle@orange.fr](mailto:cellesessentielle@orange.fr) - Blog : [cellesessentielle@unblog.fr](http://cellesessentielle@unblog.fr)

## Juste une mise au point

Au moment de la mise en impression de notre journal et à la lecture de la «tribune de l'opposition», nous constatons qu'elle laisse supposer qu'elle a porté le projet du futur cabinet médical.

La commune soucieuse de la démographie médicale et paramédicale, travaillait sur le dossier depuis bientôt une dizaine d'années avec différents acteurs de la santé et particulièrement l'Agence Régionale de Santé.

En réalité, ce projet qui accueillera également

nos infirmières est une initiative privée, menée par nos médecins généralistes libéraux.

Nous ajoutons à ce propos qu'un cabinet dentaire avec plusieurs dentistes va rejoindre sur une parcelle voisine, cette première réalisation.

Le conseil municipal en séance du 26 mai 2016 a voté la vente d'un terrain à destination de la construction d'un cabinet médical. Lors de ce vote, **l'opposition s'est abstenue...**

**En compagnie de mon animal**

Promener son chien est bien évidemment un droit...cela ne nous dédouane pour autant pas d'un minimum de devoirs, tels que le tenir en laisse pour éviter tout incident ou encore de ne pas oublier de ramasser ses déjections.

**ELAGAGE**

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies situés sur leur propriété en bordure de la voie publique.

**Feu et déchets verts**

Nous avons régulièrement en mairie des appels concernant les brûlots sur la commune. Il nous semble donc important de préciser les conditions à respecter. L'arrêté préfectoral du 29 juin 2010, portant sur la réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air définit l'interdiction de brûler des déchets verts.

Cette interdiction est édictée pour plusieurs raisons :

- dans une optique de santé publique d'une part, puisque cette pratique pose des problèmes notables en matière sanitaire, puisque la combustion de végétaux émet des polluants tels que des particules fines ou des gaz toxiques ou cancérigènes ;

- dans un but de prévention d'autre part, le brûlage de déchets verts pouvant entraîner des risques d'incendie.

Plutôt que de brûler les déchets verts, nous préconisons leur compostage, broyage ou leur dépôt en déchetterie plus écologique et plus respectueux du voisinage et de notre environnement.

**Elections 2017 [service-public.fr](http://service-public.fr)****Présidentielle 2017 (pour 5 ans)**

Le premier tour aura lieu le 23 avril et le deuxième tour le 7 mai 2017 en France métropolitaine.

**Législative 2017 (pour 5 ans)**

Le premier tour aura lieu le 11 juin et le deuxième tour le 18 juin 2017 en France métropolitaine.

**À noter :**

Les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux. Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2017.

**Informations pratiques mairies****Mairie de Celles-sur-Belle**

1 avenue de Limoges  
79370 Celles-sur-Belle  
Tél : 05 49 79 80 17  
[mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr](mailto:mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr)  
[www.ville-celles-sur-belle.com](http://www.ville-celles-sur-belle.com)  
[www.petitescitesdecaractere.com](http://www.petitescitesdecaractere.com)  
[www.printempsdespoetes.com](http://www.printempsdespoetes.com)  
Mairie Celles-sur-Belle sur Facebook  
Lundi et Jeudi 8h30 12h - 13h 16h  
Mardi 13h 16h - Mercredi 8h30 17h  
Vendredi 8h30 12h - 13h 17h

**Centre Technique Municipal**

Chemin de la Vée  
Tél: 05 49 35 80 16  
Fax: 05 49 79 95 32  
[stcelles@orange.fr](mailto:stcelles@orange.fr)

**Mairie de Montigné**

Rue de l'Eglise - 79370 Montigné  
Ouverture au public  
Mercredi de 13h30 - 16 h  
Tél : 05 49 79 82 29  
[mairie-montigne@orange.fr](mailto:mairie-montigne@orange.fr)

**Mairie de Verrines-sous-Celles**

2 rue de la Cure  
79370 Verrines-sous-Celles  
Ouverture au public  
Mercredi de 16h30 - 18h  
Vendredi 15h - 17h  
Tel : 05 49 79 70 69  
[mairie.verrinessouscelles@orange.fr](mailto:mairie.verrinessouscelles@orange.fr)